RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial du produit/désignation : Derbiclean NT
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principale : Utilisations industrielles
Utilisation de la substance/mélange : Indications détaillées: voir notice technique. "TDS Derbiclean NT"

1.2.2. Utilisations déconseillées

Données non disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Imperbel N.V./S.A
Bergensesteenweg 32
1651 -Lot, Belgium
Tel.+32 2 334 87 00
Fax:+32 2 378 14 69
infobe@derbigum.com
www.derbigum.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 3 575 55 55 (24h/24h)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+352 8002-5500
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 +41 442 51 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non applicable.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Données de PBT/vPvB : Cette information n'est pas disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Composants non dangereux	(N° CAS) Non-hazardous	100	Non classé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir également rubrique 8 . Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.

Inhalation : Veiller à un apport d'air frais. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau avec de l'eau savonneuse. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : Pas d'information disponible.

Contact avec la peau : Pas d'information disponible.

Contact avec les yeux : Pas d'information disponible.

Ingestion : Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone, Extincteur à sec.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton .

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Le produit n'est pas inflammable. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées toxiques. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Equipement spécial de protection en cas d´incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pour les non-secouristes : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Référence à d'autres rubriques: 8. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Référence à d'autres rubriques 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer. Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite ou chaux pulvérisée. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Eliminer de la surface de l'eau (p. ex. écumer, aspirer). Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser . Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser . Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas fumer. Remettre le capuchon en place immédiatement après utilisation. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Temperature, concentration, pH, temps). Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles.

Mesures d'hygiène : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. se laver les mains et le visage avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Maintenir une bonne hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Référence à d'autres rubriques 7.

Equipement de protection individuelle : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection des mains : Exposition répétée ou prolongée: Gants de protection conformes à EN 374. La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre éclaboussures de liquides.

Protection des voies respiratoires : En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque complet (EN 136). Demi-masque (DIN EN 140). Type de filtre: A (EN141).

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Apparence	: liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: 7
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Données non disponibles
Point de fusion/point de congélation	: Données non disponibles
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Données non disponibles
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: > 300 °C
Température de décomposition	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Données non disponibles
Pression de vapeur	: Données non disponibles

Densité de vapeur	:	0,862
Densité relative	:	Données non disponibles
Solubilité	:	Données non disponibles. Eau: Miscible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	:	Données non disponibles
Viscosité, cinématique	:	35 mm²/s (@40 °C)
Viscosité, dynamique	:	Données non disponibles
Propriétés explosives	:	Non applicable.
Propriétés comburantes	:	Non applicable.
Limites d'explosivité	:	Données non disponibles

9.2. Autres informations

Données non disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Référence à d'autres rubriques 7: Manipulation et stockage .

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète. Monoxyde de carbone .

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Derbiclean NT	
DL50/orale/rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: 7
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: 7
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Cancérogénicité	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Toxicité pour la reproduction	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Danger par aspiration	:	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Derbiclean NT	
Viscosité, cinématique	35 mm²/s (@40 °C)

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Référence à d'autres rubriques: 4.2.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propriétés environnementales : Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2. Persistance et dégradabilité

Derbiclean NT	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Derbiclean NT	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Derbiclean NT	
Mobilité dans le sol	Pas d'information disponible
Ecologie - sol	Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Derbiclean NT	
Résultats de l'évaluation PBT	Pas d'information disponible

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Pas d'information disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	:	Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Collecter et évacuer les déchets auprès d'un organisme collecteur agréé.
Indications complémentaires	:	Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.
Autres indications écologiques	:	Éviter le rejet dans l'environnement.
Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC)	:	Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
NA	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
NA	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Description document de transport				
UN NA NA				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Non applicable				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable

- Transport par voie terrestre

Données non disponibles

- Transport maritime

Données non disponibles

- Transport aérien

Données non disponibles

- Transport par voie fluviale

Données non disponibles

- Transport ferroviaire

Données non disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Code: IBC : Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004 : agents de surface non ioniques : 30 % et plus

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Classe de stockage (Allemagne) (LGK) : LGK 12 - Liquides ininflammables

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid : B (5) - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour : 1-2-3-10-14-15-16.

Abréviations et acronymes:

	ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008 IATA = Association internationale du transport aérien IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
	EC50 = Concentration effective médiane
	LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
	LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
	TLV = Valeurs seuil
	TWA = Moyenne pondérée dans le temps
	STEL = Valeur limite à court terme
	NA = Non applicable
	persistante, bioaccumalable et toxique
	vPvB = très persistante et très bioaccumulable (tPtB).
	WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées dans la fiche : European Chemicals Bureau (http://esis.jrc.ec.europa.eu) SDS from supplier, dated 8/02/2012. Informations complémentaires : Fabricant/fournisseur. ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.